

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **10 avril 2017**

Délibération n° 2017-1864

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 7°

objet : Suite à PC - Tourville/Béguin/Guillotière - Individualisation totale d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Abadie

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 21 mars 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 12 avril 2017

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gaillout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, MM. Huguet, Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Morge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Abadie), Passi, Vesco (pouvoir à M. Bernard), Aggoun, Mme Berra (pouvoir à Mme Maurice), M. Bravo (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Iehl (pouvoir à M. Hémon), Peytavin (pouvoir à M. Millet), MM. Piegay (pouvoir à Mme Poulain), Veron (pouvoir à M. David).

Conseil du 10 avril 2017
Délibération n° 2017-1864

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Lyon 7°

objet : **Suite à PC - Tourville/Béguin/Guillotière - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 mars 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'opération Lyon 7° - Suite à PC - Tourville/Béguin/Guillotière fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil métropolitain le 6 juillet 2015.

I - Contexte

Dans le 7° arrondissement de Lyon, à proximité de la station de métro Garibaldi et de la caserne Sergent Blandan, un grand îlot urbain est formé entre les rues Tourville, du Béguin et Guillotière.

Le renouvellement de ce secteur s'amplifie avec la livraison récente de 2 programmes immobiliers et d'une résidence étudiante et le démarrage, en fin d'année, de la construction d'un immeuble de logements comprenant un commerce de moyenne surface, suivi de la construction d'un immeuble de logements sociaux.

Aujourd'hui, il est nécessaire d'accompagner la transformation urbaine de cet îlot par la création de voiries afin de distribuer et irriguer les nouvelles fonctions accueillies. A cet effet, le plan local d'urbanisme (PLU) prévoit des emplacements réservés (ER) pour la création de voies nouvelles :

- ER 101, de la rue du Béguin à la rue de Tourville,
- ER 106, de l'ER 101 à la Grande rue de la Guillotière.

Ces ER nécessitent un aménagement complet des voies après maîtrise foncière.

II - Projet

Le projet prévoit :

- l'aménagement des voies nouvelles de façade à façade, en sens unique, intégrant des trottoirs accessibles de part et d'autres, du stationnement longitudinal ainsi que des plantations d'arbres,
- la création d'une zone de circulation apaisée, zone 30, sur l'ensemble de l'opération,
- la création d'une placette en cœur d'îlot, entièrement dévolue aux piétons, offrant un espace paysager aux riverains et permettant d'accueillir la nouvelle entrée du groupe scolaire Jean-Pierre Veyet,
- l'infiltration des eaux pluviales sur tout le périmètre de l'opération, par le biais de tranchées d'infiltration sous les stationnements et de béton drainant pour la placette,
- la refonte du réseau d'eau potable vétuste.

III - Calendrier prévisionnel

- consultation des entreprises pour travaux de voirie : 1er semestre 2017,
- travaux sur les réseaux : 3ème trimestre 2017,
- travaux de voirie : démarrage 4ème trimestre 2017, pour une livraison mi-2018.

IV - Montage financier

Le coût total de l'opération est évalué à 880 000 € TTC (830 000 € pour les travaux et 50 000 € pour les frais de maîtrise d'ouvrage) à la charge du budget principal et 135 000 € HT à la charge du budget annexe des eaux.

Il est donc proposé d'individualiser une autorisation de programme totale d'un montant de 1 015 000 € en dépenses de l'opération Suite à PC - Tourville/Béguin/Guillotière à Lyon 7° ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

Où l'intervention de monsieur le rapporteur précisant que :

Dans le **2° - Décide** du dispositif il convient de lire :

- du budget annexe des eaux pour un montant de 135 000 € HT en dépenses répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 135 000 € en 2017,

sur l'opération n° 1P09O5377.

au lieu de :

- du budget annexe de l'assainissement pour un montant de 135 000 € HT en dépenses répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 135 000 € en 2017,

sur l'opération n° 2P09O5377. ;

DELIBERE

1° - Approuve

a) - les modifications proposées par monsieur le rapporteur,

b) - travaux sur les emplacements réservés (ER) 101 et 106 dans le cadre du projet Lyon 7° - Suite à PC Tourville/Béguin/Guillotière dont le montant global est estimé à 1 015 000 €

2° - Décide l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voiries pour un montant de 1 015 000 € en dépenses à la charge :

- du budget principal pour un montant de 880 000 TTC en dépenses, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 212 500 € en 2017,

- 482 500 € en 2018,

- 185 000 € en 2019 ;

sur l'opération n° 0P09O5377,

- du budget annexe des eaux pour un montant de 135 000 €HT en dépenses répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 135 000 € en 2017,

sur l'opération n° 1P09O5377.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 12 avril 2017.